



**CONDUITE A TENIR PENDANT LES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP)**

**CONTACTS :**

Provisur	M. Christophe GRANDGIRARD	03 84 97 03 33
Provisur adjointe	Mme Catherine TARBY	03 84 97 03 33
Directrice à la formation professionnelle	Mme Christelle JARNIGON	03 84 97 03 27 christelle.jarnigon@ac-besancon.fr
Coordonnatrice des PFMP	Mme Joëlle MESSELOT	03 84 97 03 28 joelle.messelot@ac-besancon.fr
Conseillères d'éducation	Mmes Lisa BOUSSAKHANE et Eva LUZET	BVS : 03 84 97 03 26

SITUATION	QUI PRÉVENIR AU LYCÉE ?		CONSEILS
<b>ABSENCE OU RETARD DE L'ÉLÈVE</b>	Coordonnatrice ou vie scolaire	Mme Joëlle MESSELOT	<b>Merci de nous signaler tout retard et/ou absence le plus rapidement possible</b>
<b>EN CAS D'ACCIDENT</b>	Déléguée aux formations professionnelles ou coordonnatrice PFMP	Mme Christelle JARNIGON Mme Joëlle MESSELOT	La déclaration d'accident doit être adressée au lycée sous 48h (en garder une copie)
<b>POUR TOUTE AUTRE DEMANDE</b>	Déléguée aux formations professionnelles ou coordonnatrice PFMP	Mme Christelle JARNIGON Mme Joëlle MESSELOT	Appeler ou envoyer un courriel synthétisant le problème

**Toute absence du stagiaire doit être récupérée en dehors des périodes de cours.**

**La récupération devra faire l'objet d'un avenant à la convention stipulant les nouvelles dates et/ou horaires.**

**Un numéro de permanence est disponible pendant les vacances scolaires : 06 70 47 77 04**